



# **Le gouvernement boit la tasse, ce n'est pas à nous de trinquer !**

Déclaration liminaire CGT au Conseil d'Administration de l'INRAE du 12 décembre 2024

**Le conseil d'administration se réunit dans une situation politique inédite** suite à la chute du gouvernement Barnier entraînant celle du projet de loi de finances pour 2025.

Pour le budget de l'institut, cela a pour conséquence que le montant de la subvention de l'Etat n'est aujourd'hui pas connu alors qu'elle représente 75% du budget total, et nul ne peut savoir quel montant sera finalement retenu, puisqu'il dépendra des choix politiques des différents groupes à l'assemblée.

**La direction générale a décidé de soumettre malgré tout au vote un budget reposant sur des chiffres fictifs, intégrant des mesures de régression sociale qui ne sont plus d'actualité**, comme le passage à trois jours de carence en cas d'arrêt maladie.

**En conséquence la CGT-INRAE refusera de participer au vote de ce budget.**

**Ce 12 décembre 2024, des milliers de salariés de la Fonction Publique, dont des agents de l'INRAE, des cheminots, de l'industrie, du commerce, sont en grève** à l'appel de la CGT et d'autres organisations syndicales pour refuser que le gouvernement en cours de constitution continue la politique de liquidation de nos droits sociaux menée ces dernières années par les gouvernements Macron successifs jusqu'à la chute de celui de Barnier.

**Si nous avons décidé d'être présents, c'est pour dénoncer la tentative de faire passer ce budget 2025 pour l'INRAE mais nous sommes pleinement aux côtés des grévistes.**

**La liste de nos revendications est longue** avec en particulier l'abrogation de la réforme des retraites, l'augmentation du point d'indice, le rétablissement de la GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat), mais aussi la suppression des jours de carence et le maintien de l'indemnisation des jours de maladie.

**La CGT-INRAE soutient le mouvement social qui a lieu aujourd'hui et souhaite son amplification.**

**Elle dénonce l'opération menée par certains agriculteurs à l'encontre du siège de l'INRAE ainsi que la complaisance de l'ex-ministre de l'Agriculture déclarant que « l'INRAE doit mettre des priorités » et le silence du ministre de la recherche.**

La FNSEA s'attaque encore au service public, chez nous comme à l'OFB ou l'ANSES. Pourtant, les normes environnementales ne sont en rien responsables des faillites des exploitations. Les normes sont, en réalité, utilisées par la FNSEA pour surtout ne pas parler de ce qui cause réellement la faillite des exploitations : les prix, qui sont toujours fixés en-dessous des coûts de production par les interprofessions où l'amont est toujours dominé par l'aval, et les lois Egalim n'y changent rien, et l'entrée sur le territoire de produits importés qui ne répondent pas aux mêmes normes environnementales que celles établies en France et qui font baisser indûment les prix.

**La profession agricole n'a pas besoin de moins de science, et tout au contraire**, et l'INRAE fournit les connaissances nécessaires à l'évolution des modes de productions pour assurer une transition au service de l'humanité, tout en préservant les ressources naturelles et la biodiversité.

**Cela implique des moyens accrus et seul un INRAE à 100 % public et indépendant de tous les lobbies pourra répondre aux attentes des producteurs et des populations qu'ils nourrissent.**

**Nous prenons acte des paroles du PDG de l'INRAE lors du conseil scientifique de l'INRAE de début décembre**, qui a indiqué, que dans le contexte actuel en Palestine, l'INRAE n'entreprendra pas de relations scientifiques avec des institutions israéliennes et qu'il n'existait plus aucune relation entre l'INRAE et la société israélienne Golan Heights Winery qui cultive des vignes sur le plateau du Golan syrien annexé par Israël.

**Pour finir, nous souhaitons réaffirmer notre attachement à notre liberté d'expression syndicale** qui a été récemment entravée par le refus de la mise au vote de motion(s), créant un précédent inadmissible.

<https://inrae.ferc-cgt.org/cs-du-6-decembre-2024-une-evolution-de-l-inrae-sur-israel-palestine-syrie>

## Une évolution de l'INRAE sur Israël, Palestine, Syrie

Une nouvelle fois interpellée sur le sujet lors de la réunion du **conseil scientifique de ce vendredi 6 décembre 2024** par les élu-es soutenu-es par la CGT-INRAE, comme [elles et ils l'avaient fait en 2014](#) (avec l'AURDIP\*\*) et plus récemment en [mars](#), puis en [avril et mai](#) de cette année, la **Direction Générale de l'INRAE a déclaré que :**

- Il n'existait plus aucune relation entre l'INRAE et la société israélienne Golan Heights Winery située sur le plateau du Golan syrien annexé par Israël ;
- Il n'existait aucune relation institutionnelle entre l'INRAE et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche israéliens, et qu'il n'était pas envisagé d'en établir dans les présentes circonstances en Palestine.

**La CGT-INRAE prend acte de ces positions, qui vont selon nous, dans le sens d'un isolement international nécessaire de l'Etat d'Israël dans sa dérive génocidaire à Gaza et ses destructions et massacres en Cisjordanie et au Liban.**

La CGT-INRAE reste mobilisée et appelle toutes et tous à se joindre aux initiatives exigeant l'arrêt du génocide avec un cessez-le-feu immédiat, total et permanent, la libération des otages du Hamas et des prisonniers politiques palestiniens, et l'arrêt de toute aide d'Etat, en premier lieu la livraison d'armes de toutes sortes, au gouvernement israélien en guerre contre les Palestiniens.

\*\* AURDIP : Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,  
78210 Saint-Cyr l'École  
ou [cgt@inrae.fr](mailto:cgt@inrae.fr)



Centre INRAE : .....  
Qualité (M. ou Mme) : ..... NOM : .....  
Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....  
Corps : ..... Grade : .....  
E-mail : .....